

LE CANAL LACHINE (1)

Le projet de relier Lachine et Montréal par un canal, pour éviter le Sault Saint Louis, remonte aux premiers temps de la colonie. Un missionnaire écrivait en 1692 que le premier établissement français sur le Saint-Laurent est la Chine et qu'il serait facile d'y faire un canal par la rivière St-Pierre. " Il y a, dit-il, fort peu de terrain à couper pour faire un passage depuis le lac jusqu'à la rivière St-Pierre, qui est dans la dite isle et en ostant les arbres qui y sont tombés, son lit serait fort beau et assez profond pour passer les bateaux qui descendent d'en haut. " (*Correspondance Générale*, III, 248).

En 1700, le Séminaire de Montréal commença le canal dont l'exécution fut peu de temps après suspendue, puis reprise en 1714, et enfin abandonnée entièrement à cause des trop grandes dépenses que l'excavation du roc nécessitait. (*Lake Saint-Louis*, 39).

En 1703, MM. de Beauharnois et de Vaudreuil écrivaient au ministre :

" Le projet du sieur de Breslé (nommé la même année curé de Saint-Louis du Bout-de-l'Île) pour faire un canal à Montréal serait d'une très grande utilité à la colonie, s'il s'exécute comme il est commencé. Nous vous supplions, Monseigneur, de l'aider de mettre cet ouvrage à perfection." (*Correspondance générale*, XXI, 22). Le ministre répondit la même année : " Ce canal est fort nécessaire pour le service du Roy et du public. Il commence à 5 lieues au dessus de Montréal, d'où on ne peut descendre sans passer par des rapides très dangereux où il périt souvent des hommes et des marchandises, ce qui n'arriverait plus si ce canal était fait, par où même on descendrait des bois à Montréal, qui

(1) I, X, 95.